



Le Président Ndayishimiye rend hommage au Prince Louis Rwagasore à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance



Son Excellence Evariste Ndayishimiye accompagné par la Première Dame, S.E Angeline Ndayishimiye, a déposé une gerbe de fleurs au Mausolée du Prince Louis Rwagasore, héros national de l'indépendance, en présence des hautes autorités.

Rendant toujours un grand hommage au Prince Louis Rwagasore, le couple présidentiel a éga-

Le Burundi a célébré le mardi 1^{er} juillet 2025, le 63^{ème} anniversaire de son indépendance. Le Président de la République du Burundi

lement fait un dépôt de gerbe de fleurs sur la Place de l'Indépendance. À son entrée au Stade Intwari, le Président de la République du Burundi, Son Ex-

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye rend hommage au Prince Louis Rwagasore à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance

1

Le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye reçoit en audiences une équipe d'investisseurs américains et la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi

2

Clôture de la session parlementaire ordinaire d'avril 2025

3

Approbation des candidats aux postes de Gouverneur de Province

4

Lancement du Régime Régional de Garantie du Transit sous Douane au Burundi

4

Le Conseil National de la Communication salue la couverture médiatique des élections du 5 juin 2025

5

Remise et reprise des Gouverneurs de provinces

6

Insuffisance des semences de maïs hybride de type PAN 53 en commune Butaganzwa

7

cellence Evariste Ndayishimiye a fait le tour du stade en saluant la foule rassemblée en liesse pour célébrer la souveraineté retrouvée depuis 63 ans. Un moment de joie et de fierté partagée entre le Père de la Nation et son peuple.

Les cérémonies de célébration du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi ont été marquées par le passage en revue des troupes burundaises au Boulevard de l'UPRONA, par Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité.

Au Stade Intwari, un impressionnant défilé des Forces de Défense et de Sécurité a suivi, rythmé par des fanfares militaires. Les militaires et policiers, tous défilant en parfaite symbiose, ont offert une démonstration de

force et de discipline sous les applaudissements du public admiratif.

Dans son allocution, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a exhorté le peuple à œuvrer sans répit, à capitaliser l'indépendance restaurée en 1962 à un prix cher, par la quête de l'économie financière à travers les programmes de développement dont la mise en œuvre nécessite l'implication de tous.

Le Chef de l'Etat Burundais a aussi exhorté les leaders burundais à rompre avec les mauvaises pratiques qui ont freiné le pays, appelant particulièrement les nouveaux élus à retrousser les manches pour servir loyalement le peuple. Il a annoncé la tolérance zéro aux avides de pouvoir et au leadership stérile. **(Présidence)**

Le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye reçoit en audiences une équipe d'investisseurs américains et la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi



la beauté du Burundi "un pays magnifique, ont-ils souligné, "où il est agréable de vivre". Ils ont ainsi affiché leur volonté d'investir dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et des mines.

Le Chef de l'Etat les a encouragés, soulignant que le Burundi est un pays encore vierge, qui regorge de beaucoup d'opportunités pour des investisseurs et leur a rassuré qu'ils obtiendraient une franche collaboration, que ce soit avec les différents ministères ou les services techniques dont ils auront besoin dans leur investissement.

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience le mercredi 2 juillet 2025 à Kibimba, une équipe d'investisseurs américains de la société Facet Power, conduite par le Président-Directeur Général (PDG) de la Société Amy McCrae Kessler. L'objet de leur venue au Burundi consiste à explorer les opportunités d'affaires dans les secteurs de l'Agriculture, de l'eau et des mines.

Ces investisseurs ont exprimé leur gratitude au peuple burundais pour leur accueil chaleureux et ont apprécié

Le Chef de l'Etat a ensuite reçu en audience la Représentante résidente de la Banque Mondiale au Burundi, Madame Hawa Cissé Wagué. Elle était porteuse d'un message d'adieux à Son Excellence le Président de la République du Burundi mais aussi de gratitude pour la coopération et la collaboration fructueuse entre le Gouvernement Burundais et la Banque Mondiale durant les 3 années de représentation permanente au Burundi.

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités sont revenues sur les réalisations de la Banque Mondiale, notamment la mobilisation de plus d'1 milliard de dollars américains pendant les 3 ans, ce qui a permis d'augmen-

ter l'apport de la Banque Mondiale au développement du Burundi, en finançant les projets prioritaires du programme national de développement dont la construction des Barrages Jiji et Murembwe.

Selon la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi Madame Hawa Cissé Wagué, le Burundi a

considérablement augmenté la capacité d'absorption des financements grâce à l'implication remarquable du Président de la République. Elle a, en outre, souligné que la Banque Mondiale continuera à soutenir la stratégie de l'accès universel à l'énergie et les actions à mener pour améliorer l'impact de la situation macroéconomique sur les bénéficiaires des apports de cette banque. **(Présidence)**

Clôture de la session parlementaire ordinaire d'avril 2025



Le lundi 30 juin 2025, le Très Honorable Géralde Daniel Ndabirabe a procédé à la clôture solennelle de la session parlementaire ordinaire d'avril 2025 qui coïncide avec la clôture de la législature 2020-2025. Néanmoins, le Numéro deux burundais a envisagé une prérogative de la tenue d'une session parlementaire extraordinaire pour adoption de la deuxième proposition concernant la loi portant modification de la loi n°1/04 du 5 janvier 2011 portant création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. La procédure relative à son inscription à l'ordre du jour et à son envoi au Bureau de l'Assemblée Nationale pour qu'elle soit analysée et votée suit son cours normal et légal. Et de rappeler que la première proposition était relative au statut du personnel du Parlement. Elle a été votée et promulguée sous l'intitulé de "loi n°1/16 du 16 mai 2022 portant statut du personnel du Parlement".

Toujours sur ce chapitre du bilan quinquennal, sur le plan législatif, 152 projets de loi ont été analysés et adoptés au cours de 15 sessions parlementaires et d'une session parlementaire extraordinaire. A propos du contrôle et de l'accompagnement de l'action gouvernementale, l'Assemblée Nationale a organisé une centaine de séances plénières au cours desquelles des rapports sur des questions socio-

économiques ont été présentés par les commissions permanentes ayant effectué des descentes à cet effet.

Les présentations de la plupart de ces rapports ont été suivies par des questions orales avec débat adressées aux membres du Gouvernement concernés pour fournir les éclaircissements nécessaires et pour recevoir, au besoin, les recommandations requises.

Sur le plan de la collaboration avec les institutions spécialisées, l'Assemblée Nationale a reçu régulièrement les rapports et les commentaires de la Cour des comptes. L'Assemblée Nationale a également reçu les rapports annuels des institutions, en l'occurrence l'ins-



titution de l'Ombudsman, la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) et la Commission Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH).

En outre, le Parlement s'est réuni en congrès pour recevoir les serments de l'Ombudsman, de la Commission Électorale Nationale Indépendante et des membres du Gouvernement. En matière de représentation du peuple, les Honorables Députés ont notam-

ment saisi l'occasion des vacances parlementaires pour se rapprocher de leurs concitoyens. Officiellement, l'Assemblée Nationale a autorisé une certaine descente qui s'est déroulée sur toute l'étendue territoriale du pays.

Au sujet de la session parlementaire ordinaire d'avril 2025, même si elle s'est déroulée sur fond du proces-

sus électoral, cela n'a nullement empêché de clôturer la session sur un nouveau succès.

A titre exemplatif, l'Assemblée Nationale a analysé et voté, dans les meilleurs délais, le projet de loi portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2025-2026. **(Assemblée Nationale)**

Approbation des candidats aux postes de Gouverneur de Province



Dans la session extraordinaire convoquée par Son Excellence le Président de la République du Burundi Général Major Evariste Ndayishimiye le jeudi 03 juillet 2025, conformément à la Constitution burundaise en son article 192, point 9, le Sénat du Burundi a approuvé, à l'unanimité, 5 noms des candidats aux postes de Gouverneur de Province, proposés par le Président de la République du Burundi.

Cette session a été dirigée par Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, Président du Sénat. Le nom approuvé pour la Province de Buhumuza, il s'agit de Madame

Denise Ndaruhekeye ; pour la Province de Bujumbura, c'est le Général Major Aloys Ndayikengurukiye, pour la Province de Burunga, c'est l'honorable Parfait Mbo-ninyibuka, pour la Province de Butanyerera, il s'agit de Général de Brigade de Police Victor Segasago et pour la province de Gitega, il s'agit de Monsieur Liboire Bigirimana.

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Honorable Martin Nite-retse avait représenté le Gouvernement pour fournir des éclaircissements sur ces candidats. **(Sénat)**

Lancement du Régime Régional de Garantie du Transit sous Douane au Burundi

Le Burundi a officiellement lancé le mercredi 2 juillet 2025, l'application numérique du Régime Régional de Garantie du Transit sous Douane (RGTD), une initiative portée par le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), à travers son partenaire local, la Société d'Assurance du Burundi (SOCABU) en sigle. La cérémonie s'est tenue en Mairie de Bujumbura.

Le Secrétaire Permanent au Ministère du Commerce,

du Transport, de l'Industrie et du Tourisme Madame Christine Niragira a souligné que cette innovation va considérablement accélérer et sécuriser le commerce transfrontalier, tout en réduisant les coûts liés aux opérations de transit. Elle a rappelé que les agents de dédouanement et d'expédition faisaient face à de longs délais et à des charges financières élevées, dues à la complexité des procédures manuelles de cautionnement. Grâce à la numérisation, ces obstacles seront désormais atténués, facilitant l'accès aux marchés régionaux.



De son côté, le Directeur Général de la Société d'Assurance du Burundi Monsieur Charles Ndagijimana a expliqué que le Régime Régional de Garantie du Transit sous Douane (RGTD) a permis aux commerçants de ne plus déposer de caution dans chaque pays traversé.

"Avant la création du Régime Régionale de Garantie du Transit sous douane, chaque importateur devait cautionner un montant dans chaque pays traversé avec ses marchandises. Selon lui, c'était un coût énorme et que surtout que cet argent devait être récupéré pendant que les marchandises arrivent au sol du pays destinataire.

Il a souligné que désormais, une seule garantie d'assurance suffira pour circuler dans tous les pays membres du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe participant au régime.

Il a ajouté que ce système numérique renforce également la transparence, en réduisant les risques de falsification des documents, grâce à l'attribution de codes sécurisés. (RTNB)

Le Conseil National de la Communication salue la couverture médiatique des élections du 5 juin 2025



Le Conseil National de la Communication (CNC) a salué de manière générale les médias audiovisuels, écrits et en ligne, pour avoir couvert professionnellement les élections législatives et communales du 05 juin 2025, dans le respect de la législation en vigueur ainsi que le code de bonne conduite des médias en période électorale.

Cette annonce a été faite par la Présidente du Conseil National de la Communication Madame Espérance Ndayizeye lors d'un point de presse, tenu le lundi 30 juin 2025, à la Maison de la Presse à Bujumbura, sur la régulation de la couverture médiatique des élections du 05 juin 2025.

Elle a souligné que durant la campagne électorale, les

médias ont fait de leur mieux pour respecter les directives du Conseil National de la communication, garantissant l'accès égal, le pluralisme et l'équilibre de l'information, appréciant que les journalistes sur le terrain n'ont pas rapporté les résultats provisoires des élections, conformément à la recommandation de la commission électorale nationale indépendante. Selon la Présidente du conseil national de la Communication, le suivi des médias sur le déroulement du scrutin, en mentionnant aussi bien les aspects positifs que négatifs, a permis à la Commission Electorale Nationale Indépendante de répondre en temps réel.

Concernant l'accès égal aux médias par les candidats pendant la campagne du 13 mai au 2 juin 2025, la Radio-Télévision Nationale du Burundi a enregistré et diffusé les projets de société de 29 candidats, dans l'ordre du tirage au sort, a précisé la Présidente du CNC. Elle a ajouté que, bien que chaque candidat ait disposé de 15 minutes de temps de parole égal, certains ont vu leur temps réduit en raison de propos malveillants, qui ont été censurés. La Radio-télévision a également assuré une couverture significative des activités de campagne dans les cinq provinces du pays, couvrant les meetings des partis politiques.

En ce qui concerne la Radio Nderagakura, la Présidente du Conseil National de la Communication Madame Esperance Ndayizeye a précisé que cette station n'a pas organisé de tranches spéciales, mais a bien donné la parole à certains partis politiques, coalitions et indépendants pour s'exprimer sur leurs projets de société, dans les journaux parlés.

Quant à la Radio Justice, bien qu'elle soit nouvelle dans le paysage médiatique, Madame Esperance Ndayizeye a salué ses efforts pour respecter les consignes du Conseil National de la Communication, en diffusant les projets de société des partis politiques, coalitions et indépendants. Elle a également noté que la presse écrite d'État, notamment le journal "Le Renouveau du Burundi" et l'Agence Burundaise de Presse, ont diffusé les projets de société des candidats en compétition pour les élections communales et législatives.

A côté des médias d'Etat, la Présidente du Conseil National de la Communication a exprimé sa satisfaction quant à la couverture médiatique assurée par la Radio Bonesha FM, qui a diffusé les projets de société des candidats à travers l'émission Mubivuzeko iki, tout au long de la période de campagne électorale, dont 24 candidats ont présenté leurs pro-

jets de société. Elle a également salué d'autres radios comme Rema FM, Isanganiro, CCIBFM+.

Pour les journaux en ligne tels qu'IRIS News, Jimbere Magazine, YAGA et le Journal Iwacu, le Conseil National de la Communication a constaté que ces journaux ont diffusé peu d'informations sur la campagne électorale, a souligné la Présidente du CNC.

Cependant, la Présidente du Conseil Nationale de la Communication a exprimé sa surprise d'apprendre par le journal Iwacu après les élections, que certains journalistes avaient été muselés lors de la synergie médiatique. Elle a également relevé des manquements observés chez certains médias, comme le déséquilibre de l'information, les accusations gratuites, l'exagération des faits, des traitements tendancieux de l'information et des diffamations surtout pendant la campagne électorale et après les élections.

Signalons qu'au cours des élections législatives et communales du 05 juin 2025, vingt-neuf (29) radios, sept télévisions (7), six (6) journaux écrits et vingt-deux (22) médias en ligne, ont collaboré dans une synergie pour couvrir cet événement clé pour le pays. **(RTNB)**

Remise et reprise des Gouverneurs de provinces



Les Gouverneurs entrants des provinces Gitega et Burunga ont procédé le vendredi 4 juillet 2025, aux cérémonies de remise et reprise entre eux et les Gouverneurs sortants des différentes entités administratives qui composent ces deux provinces.



En province Gitega, le Gouverneur entrant de cette province (centre du pays) composée par les anciennes provinces de Mwaro, Muramvya, Gitega et Karusi, Monsieur Liboire Bigirimana, a promis de s'impliquer

activement pour conduire cette entité administrative sur la voie du développement. Il a livré ces propos, le vendredi 4 juillet 2025, dans son nouveau cabinet, à l'issue de l'opération de remise et reprise des dossiers de travail avec les gouverneurs sortants des quatre anciennes provinces précitées.

Le Gouverneur de la Province Karusi Monsieur Liboire Bigirimana a été confiant qu'ensemble avec les natifs, les amis de la province et la population, ses souhaits en matière de développement deviendront une réalité, précisant toutefois qu'il s'appuiera sur les bases dignes par ses prédécesseurs. S'exprimant sur ses stratégies d'avancer le développement de la capitale politique hébergée dans la province Gitega, le Gouverneur Bigirimana a reconnu d'abord la fondation solide d'édifica-

tion de cette ville.

Cependant, il a aussi dégagé des défis, tels que l'insuffisance des infrastructures publiques et sociales, une voirie améliorée, l'insuffisance de l'eau et de l'électricité. Il a émis un espoir de sa contribution au changement de l'image de cette ville, précisant que cela se fera en collaboration étroite avec les parties prenantes au développement provincial.

L'opération de remise et reprise était supervisée par un délégué du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Général Major de Police Isidore Ndiokubwayo, Inspecteur Général audit Ministère. **(ABP)**

Insuffisance des semences de maïs hybride de type PAN 53 en commune Butaganzwa



Il s'observe une insuffisance des semences de maïs hybride de type PAN 53 en commune Butaganzwa de la province Kayanza (Nord). C'est ce qu'a indiqué le mercredi 2 juillet 2025 par l'Administrateur de cette commune, Madame Janvière Kanyana, lors du lancement communal de la saison culturale C.

L'Administrateur communal de Butaganzwa, Madame Janvière Kanyana a, pour ce fait, demandé au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage de songer à disponibiliser ces semences de même que les fertilisants organo-minéraux avant qu'il ne soit trop tard. Les activités de lancement de la saison culturale C 2025 se sont déroulées à la colline Rugoma, zone Ninga de l'ancienne province Kayanza. Sur cette colline, les habitants ont mis en commun leurs lopins de

terre jusqu'à atteindre plus de 30 hectares pour la pratique d'une agriculture en bloc. Ces habitants doivent procéder à l'irrigation collinaire jusqu'au début de la saison pluvieuse.

Dans son discours de circonstance, l'Administrateur communal de Butaganzwa Madame Janvière Kanyana s'est réjoui que les travaux s'inscrivant dans le cadre de la saison culturale C facilitent l'encadrement des élèves en grandes vacances.

Malgré que les agriculteurs de cette commune aient déjà terminé le labour, les semences de maïs hybride distribuées ne sont pas du tout suffisantes car, a-t-elle précisé, sur plus de 110 hectares prévus pour cette saison, seules 5 tonnes de semences ont été distribuées à cette commune. C'est dans cette optique que l'Administrateur communal de Butaganzwa a demandé que les instances habilitées s'y impliquent activement afin qu'aucun agriculteur ne reste sans être servi. La situation est ainsi au moment où même les fertilisants organo-minéraux alloués à cette saison ne sont pas encore distribués, du fait que le paiement de la solde pour les engrais commandés n'a pas encore commencé.

Pour cette raison, les agriculteurs ont demandé au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage

de trouver une solution favorable à cette problématique dans les meilleurs délais. (ABP)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi